

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1287-2024

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 22 janvier 2024, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé : « Règlement numéro 1287-2024 modifiant le Règlement numéro 1885-1990 sur la circulation, le stationnement et la sécurité publique afin de remplacer le plan de l'annexe « G » en ajoutant une interdiction de virage à droite à l'intersection des rues Principale et Robinson et de remplacer l'annexe « L » en ajoutant une traverse piétonnière sur la rue Boivin, sur la rue du Mont Shefford et deux traverses sur le boulevard Robert ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

Donné à Granby, ce 26 janvier 2024.

La greffière adjointe,

M^e Joannie Meunier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 26 janvier 2024, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 26 janvier 2024.

La greffière adjointe,

M^e Joannie Meunier